



RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE SUR L'OFFRE AUTOMOBILE FRANÇAISE :

L'AFHYPAC DEMANDE PLUS DE SOUTIEN DANS LA FILIERE HYDROGENE

La mission d'information sur l'application de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte a présenté son rapport le 26 octobre à l'Assemblée Nationale devant les commissions du développement durable et celle des affaires économiques. L'occasion pour le président de la mission, Jean-Paul Chanteguet, de saluer la proposition du rapport Batho - publié le 12 octobre dernier -, en matière de convergence fiscale entre essence et diesel.

Plus largement, le rapport Batho de la mission parlementaire sur l'offre automobile française se positionne en faveur de l'élaboration d'un protocole signé par l'Etat et la filière automobile et propose d'organiser une rupture définitive avec l'automobile polluante et nocive.

L'AFHYPAC – Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible – soutient des principales propositions clés liées à la filière hydrogène, solution d'avenir zéro émission de CO₂, et se réjouit de ses prises de position en faveur de la solution hydrogène, qui pourrait « par ses caractéristiques technologiques, remplacer le diesel sur les usages automobiles liés aux longues distances ».

Sur certains points du rapport, l'AFHYPAC souhaite aller plus loin, et demande un engagement et un soutien plus forts du gouvernement.

AXE 1/ UN SOUTIEN DU GOUVERNEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

Le rapport propose « que la priorité soit donnée au déploiement du véhicule électrique pour les véhicules légers pour laquelle une offre automobile existe, au GNV pour le transport lourd, **sans fermer la porte à l'hydrogène dont les développements en cours doivent être soutenus à ce stade par le déploiement de flottes captives** ».

Il est également souligné que le frein majeur au développement de l'hydrogène est l'absence d'infrastructures.

→ Pour pallier ce frein, l'AFHYPAC demande à nouveau une politique de soutien gouvernemental plus ambitieuse pour la filière et ses start-ups de pointe afin de développer un réseau d'infrastructures de recharge.

Si le rapport cite les objectifs de mise en place de stations à horizon 2023 à l'étranger, aucun objectif n'est donné pour la France. L'AFHYPAC rappelle que l'objectif en France (issu de la feuille de route NFI) est de 100 stations de recharge à horizon 2022. Cet objectif réaliste, qui positionnerait la France au rang des pays leaders dans le domaine – à l'instar de l'Allemagne, du Japon ou des Etats-Unis -, nécessite néanmoins un véritable soutien gouvernemental.

AXE 2 / ASSOCIER GRANDS GROUPES INDUSTRIELS, START-UPS ET LABORATOIRES DE RECHERCHE POUR DEVELOPPER UNE « EQUIPE DE FRANCE DE L'HYDROGENE »

L'hydrogène émerge comme une technologie d'avenir à l'international, comme par exemple au Japon et aux Etats-Unis. Le rapport déplore qu'historiquement la filière automobile française n'ait pas fait le choix de l'hydrogène et constate le manque d'investissements des constructeurs français sur cette technologie.

La proposition n°63 du rapport propose d'établir une feuille de route pour le véhicule à l'hydrogène décarboné pour :

- soutenir dans l'immédiat le déploiement de flottes captives qui n'engendrent pas de coûts d'infrastructures trop lourds,
- apporter un fort soutien à la R&D et inciter les constructeurs à concevoir une offre française du véhicule à hydrogène à horizon 2021 au plus tôt 2025 au plus tard,
- organiser une task force entre la filière automobile française et les entreprises leader de la technologie ou engagées sur le stockage de l'énergie (Air Liquide, Total, Engie, Saft...).

→ L'AFHYPAC qui fédère l'ensemble des acteurs de l'hydrogène en France, se réjouit de ces propositions.

Néanmoins, l'association insiste sur l'importance d'associer dans cette « équipe de France de l'hydrogène » les compétences des grands groupes industriels, les start-ups et PME engagées dans la filière, ainsi que les grands laboratoires de recherche. Les objectifs : développer et appuyer la R&D, améliorer la coopération avec la filière automobile et **construire une véritable base industrielle en France.**

AXE 3 / NECESSAIRE VISIBILITE ET STABILITE DANS LES REGLEMENTATIONS FISCALES

Dans ce rapport, la mission préconise la suppression progressive de tous les avantages fiscaux au diesel d'ici cinq ans, y compris pour les véhicules d'entreprise, ainsi que la montée en puissance de la taxe carbone pour soutenir le déploiement du véhicule zéro émission.

La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a d'ailleurs confirmé le 13 octobre dernier, que l'avantage fiscal accordé depuis de nombreuses années au diesel pour les flottes de véhicules professionnels serait étendu à l'essence.

→ L'AFHYPAC souligne le **besoin de visibilité et de stabilité dans les réglementations fiscales mises en vigueur par le gouvernement**, et ce pour favoriser un développement conséquent de la filière hydrogène en France.

À propos de l'AFHYPAC

L'AFHYPAC fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôle de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), l'AFHYPAC assure l'animation de cette filière industrielle d'avenir.

Son ambition: accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société à travers 4 axes :

- . Communiquer sur les enjeux de la filière, les bénéfices et les caractéristiques des technologies,
- . Contribuer à lever les verrous qui freinent les projets de démonstration et de déploiement en France,
- . Faciliter la concertation sociétale autour des objectifs nationaux et des initiatives locales,
- . Influencer sur le cadre réglementaire.

CONTACTS PRESSE

Agence 914 - Tél : 01 42 52 60 29

Devi de CONDAPPA – devi@agence914.fr _ 06 29 43 12 19

Juliette LANIRAY - juliette@agence914.fr - 06 11 76 22 09

CONTACTS AFHYPAC

AFHYPAC

Stéphanie Paysant

28, rue Saint Dominique

75007 Paris

Tél : +33(0)1 44 11 10 04

info@afhypac.org